

Compte-rendu du conseil d'école du 9 novembre 2023

Présents :

Enseignants : Mmes Chevalier (Directrice), Anglaret, Challéat, Duclos, Garel, Henriot, Moineau, Octru, **excusée** : Mme Munsterman qui participe à un autre Conseil d'école

Représentants des parents d'élèves : Mmes Gamacho, Giraud, Paillas, Serre, M. Mazza

Mairie : M. Le Maire, M. Lescure

Invitées en début de séance : Mmes Libeau et Delorme, Présidente et vice-présidente du Sou des écoles

Bilan de la rentrée scolaire

Effectifs 162 élèves - 35 CP - 44 CE1 - 25 CE2 - 28 CM1 - 33 CM2

7 classes : 24 CP : Mmes Chevalier et Anglaret le mardi + 1 vendredi/3 (décharge de direction), 22 CP-CE1 (11 CP-11 CE1) : Mme Garel, 25 CE1 : Mme Octru, 24 CE1-CE2 (8 CE1-16 CE2) : Mme Challeat, 24 CE2-CM1 (6 CE2 -18 CM1) : Mmes Henriot et Munsterman le lundi, 23 CM1-CM2 (14 CM1-9 CM2) : Mme Moineau, 24 CM2 : Mme Duclos

Rôle des différents intervenants dans l'école :

- **RASED** : le réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté dans la circonscription du Haut-Grésivaudan comprend **Mme Féjoz-Maquet psychologue scolaire** : bilans psychologiques, suivis psychologiques individuels, suivis de dossiers de PPS et d'orientation, liaison avec le CMP ou avec les professionnels extérieurs et **Mme Bourrel, enseignante spécialisée chargée des aides à dominante rééducative** qui peut proposer, après un bilan avec les enseignantes, les élèves et les parents, un travail rééducatif à certains élèves.

La Mairie de Tencin fait partie des communes qui subventionnent le RASED.

- **SESSAD** : des professionnels soignants interviennent dans l'école pour des élèves bénéficiant d'un dispositif PPS (projet personnalisé de scolarisation) : des psychologues, des psychomotriciens, des ergothérapeutes, des orthophonistes...

- **4 AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)** interviennent dans 6 classes auprès d'élèves bénéficiant d'un dispositif PPS.

L'AESH agit sous la responsabilité hiérarchique de la DASEN, sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant et sous l'autorité du directeur de l'école.

L'accompagnant peut être amené à effectuer plusieurs types d'activités : interventions dans la classe en concertation avec l'enseignant, participations aux sorties de classes occasionnelles ou régulières., accomplissement de gestes techniques ne requérant pas une formation médicale ou paramédicale particulière, aide aux gestes d'hygiène, participation à la mise en oeuvre et au suivi du PPS (réunions d'équipe éducative ou de suivi de scolarisation).

- **L'infirmière scolaire et le médecin scolaire** interviennent également dans l'école, selon les besoins et les disponibilités (visite médicale des CP et des CE2, interventions sur la puberté, prévention des écrans, apprendre à porter secours...)

Règlement intérieur de l'école

M. Lescure demande si l'interdiction de fumer aux abords de l'école peut être inscrite dans le règlement intérieur.

La directrice va prendre avis auprès de l'IEN.

M. le Maire va publier un arrêté municipal pour élargir le périmètre d'interdiction de fumer à 50m.

Sécurité des écoles

. **Vigipirate** : il est actuellement au niveau urgence attentat. Les établissements scolaires ne sont pas ouverts à la circulation du public. Seuls les personnels, les élèves et les personnes autorisées peuvent être présents dans l'enceinte scolaire, les sacs peuvent être fouillés à l'entrée de l'établissement.

. **PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)** : 2 PPMS en vigueur dans l'école :

PPMS intrusion : les gendarmes étaient venus à l'école pour visiter les locaux et conseiller sur les aménagements et les consignes à respecter en cas d'intrusion. M. Lescure était également présent. Le conseil a été donné de filmer les vitres du hall d'entrée et de la porte d'entrée CE1 pour qu'il n'y ait plus de visibilité de l'extérieur et d'installer une alarme différente de celle d'incendie. La corne de brume avait été testée mais n'est pas efficace et n'est pas entendue de toutes les classes.

M. Lescure informe ne pas avoir encore de réponse concernant la pose des films sur les portes.

Les consignes à respecter en cas d'intrusion : fermer les portes à clé, éteindre les lumières, se cacher sous les bureaux, être silencieux. Pour les adultes, actionner l'alarme (non existante actuellement), prévenir les secours. L'évacuation est déconseillée par les gendarmes.

Un exercice d'alerte intrusion sera fait le 1^{er} décembre.

PPMS risques majeurs : celui de l'école été fait en conformité avec celui de la commune, avec des consignes différentes selon les risques (produits toxiques, séisme...). Un exercice d'alerte aura lieu plus tard dans l'année.

. **Incendie** : le premier exercice d'alerte incendie a été fait le 26 septembre. Les élèves connaissent parfaitement cet exercice, toute l'école a évacué les locaux dans le calme en 1mn 21 et s'est ensuite rendue au point de rassemblement à l'extérieur de l'école.

Elections des représentants des parents d'élèves

Elles ont eu lieu vendredi 13 octobre par correspondance.

Ont été élus titulaires (par ordre de la liste de candidatures) : MAZZA Martin, GIRAUD Virginie, GAMACHO Aurélie, PAILLAS Valérie, JANNOT Anne-Flore, PILLET Alexia, GAROLA Barthélémy
A été élue suppléante : SERRE Anaëlle

Préparation du prochain projet d'école

Le projet d'école est un document rédigé par l'équipe pédagogique qui est valable pendant plusieurs années.

Il comporte et décrit les objectifs, les actions, les dispositifs qui seront mis en œuvre pour répondre aux besoins spécifiques des élèves, en tenant compte des caractéristiques de l'école.

Le précédent projet d'école 2017-2020, axé sur l'amélioration du vivre-ensemble, était arrivé à son terme en 2020, mais la rédaction du suivant a été retardée par la période COVID.

Cette année, un nouveau projet d'école doit être rédigé.

Pour ce faire, l'équipe enseignante a commencé une auto-évaluation de l'école qui concerne 4 domaines : les apprentissages et le suivi des élèves, le bien-être de l'élève et le climat scolaire, les acteurs et le fonctionnement de l'école, l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

Pour l'y aider, un questionnaire a été envoyé aux parents leur demandant leur avis sur différents thèmes : l'engagement de l'école dans les apprentissages, le suivi des élèves et l'enseignement, la communication école-parents, l'engagement et les actions de l'école en faveur du vivre-ensemble et du bien être à l'école, l'engagement et les actions de l'école dans la lutte contre le harcèlement scolaire, l'engagement de l'école en faveur du développement durable.

Un questionnaire a été également été proposé aux élèves du CE1 au CM2 afin de recueillir leurs avis et ressentis sur leur vie d'élèves.

Suite à ce travail, ce rapport d'auto-évaluation sera envoyé fin novembre à une équipe d'évaluateurs externes qui n'ont aucun lien avec l'école ni avec l'Inspection de la circonscription du Haut-Grésivaudan.

Cette équipe se déplacera dans l'école début décembre pour une observation et divers entretiens et elle transmettra ensuite son rapport.

Sur ces bases, l'équipe enseignante pourra alors commencer à rédiger le projet d'école qu'elle espère pouvoir axer sur la continuité du précédent, le vivre-ensemble, auquel se rajouterait le bien-être à l'école et l'éducation au développement durable.

Ce projet d'école servira également pour le renouvellement du PEDT école/mairie qui assure la cohérence éducative école/périscolaire (le bilan du précédent PEDT aura lieu en décembre).

Le Conseil d'école et les parents seront tenus informés de l'avancée du travail.

Formation Alliance pour la santé

Cette année, les 2 écoles élémentaire et maternelle de Tencin, l'école primaire de La Pierre, l'école élémentaire d'Allevard et les écoles élémentaire et maternelle de Barraux se sont engagées dans un processus de formation pour les enseignants qui a pour objectifs de développer des environnements favorables à la santé des élèves et transmettre aux enfants les fondamentaux leur permettant de devenir acteurs de leur santé. Cette formation est portée par l'Université Jean Monet de St Etienne. Durant ce temps d'accompagnement et de formation, un questionnaire anonyme sera proposé aux élèves du CE2 au CM2 le 14 novembre pour identifier leurs besoins en matière de santé et de bien-être. Cette passation sera supervisée par un enquêteur de l'équipe d'Alliance formé à cet exercice avec la présence de l'enseignant.

Suite à ce questionnaire et après un état des lieux en commun des actions déjà mises en place par l'école, l'équipe enseignante pourra être accompagnée dans ses futurs projets en faveur de la santé et du bien-être à l'école et des ressources pédagogiques seront mises à sa disposition.

Apprentissage de l'anglais à l'école

Question des parents délégués concernant le niveau d'anglais qui paraît insuffisant.

Réponses des enseignantes :

- Au cycle 2 (CP/CE1/CE2) : la langue orale est la priorité. L'objectif premier est de mettre les élèves en situation de s'exercer à parler sans réticence et sans crainte de se tromper, par la répétition et la régularité. Les traces écrites au cycle 2 comportent peu ou pas d'écrit car il n'est pas utile, ni souhaitable d'introduire trop rapidement l'écrit, qui interviendra quand les connaissances seront fixées à l'oral. Les traces sont donc prioritairement iconographiques (dessin, image). Ces traces écrites peuvent être sous la forme d'affichages en classe et/ou dans le cahier de l'élève.

4 grandes compétences sont travaillées : comprendre l'oral, s'exprimer oralement, prendre part à une conversation, découvrir quelques aspects culturels.

On attend des élèves à la fin du cycle (CE2) : qu'ils comprennent des mots familiers et des expressions très courantes, qu'ils utilisent des expressions très courantes et des phrases très simples pour décrire, qu'ils posent des questions simples et qu'ils y répondent, qu'ils aient identifié quelques repères culturels des élèves de leur âge dans les pays anglophones, à travers 3 thématiques proches de l'élève : l'enfant (le corps, les vêtements, la famille, la nourriture, les loisirs...), la classe (les nombres, l'alphabet, les consignes, le matériel, les sports...), l'univers enfantin, quotidien et imaginaire (les animaux, la maison, les fêtes, les comptines, les contes...).

- Au cycle 3 (CM1/CM2/6EME) : des situations de communication adaptées à l'âge, aux capacités cognitives, aux intérêts des élèves, doivent permettre d'atteindre le niveau A1 (niveau introductif ou de découverte) du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

5 grandes compétences sont travaillées : écouter et comprendre (des mots familiers, des expressions très courantes sur l'élève, sa famille et son environnement immédiat notamment scolaire), **lire et comprendre** (des mots familiers, des phrases très simples), **parler en continu** (utiliser des expressions et des phrases simples pour parler de l'élève et de son environnement immédiat, **écrire** (copier un modèle écrit, écrire un court message, renseigner un questionnaire simple), **réagir et dialoguer** (communiquer de façon simple, à condition que l'interlocuteur soit disposé à répéter ou à reformuler ses phrases plus lentement et à l'aider à formuler ce qu'il essaie de dire).

Les outils utilisés sont laissés à l'initiative de l'enseignant (travail sur méthode, BD, album...) Le vocabulaire et les notions sont consolidés d'une année à l'autre puis complétés pour le niveau A1. La place de l'écrit est de plus en plus importante dans les apprentissages avec du vocabulaire à connaître et à savoir orthographier.

Pour info :

- Pendant et suite à la période exceptionnelle du Covid, l'accent avait été mis sur les apprentissages fondamentaux (français/mathématiques), comme demandé par notre institution.

Les apprentissages ont depuis été rééquilibrés et mis en conformité avec les programmes (54H par an, ~1H20/semaine)

- Passage CM2/6ème : on passe de 1h20 d'anglais par semaine en CM1/CM2 à 4h en 6^{ème}. De l'école au collège, le volume horaire dédié à l'anglais triple en terme de d'apprentissage auxquels s'ajoutent les devoirs.

Projets déjà planifiés pour l'année 2023-2024

Le budget projets pour cette année scolaire 2023-2024 est de 1424 €/classe comprenant les subventions mairie + Sou des écoles + coopérative.

- Projet ENS : classes de CP, CP/CE1, CE1, CE1/CE2

Ces 4 classes participent à 3 sorties « A la découverte des espaces naturels sensibles » sur des thèmes différents selon les classes avec des accompagnateurs moyenne montagne : CP : l'eau, CP/CE1 : l'herbier, CE1 : biodiversité, chaîne alimentaire, impact de l'être humain, CE2 : lecture de paysage, faune et flore.

Compétences travaillées selon les classes :

Le cycle de l'eau et ses changements d'état, sa préservation, se repérer dans l'espace et le représenter, explorer les organisations du monde, les caractéristiques du vivant, interactions entre les êtres vivants et leur environnement, respect de l'environnement.

Les 1ères sorties de proximité ont déjà eu lieu pour les classes.

A venir :

- Sortie raquettes à Chamrousse les 5 février (CP et CP/CE1) et 12 février (CE1 et CE1/CE2)

- Sortie à La Bâtie les 2 mai (CE1 et CE1/CE2) et 3 mai (CP et CP/CE1)

Ce projet a obtenu une subvention de 3220 € du Conseil général qui financeront le coût des animateurs montagne.

Le coût des bus restent à la charge des classes pour un montant de 395 €/classe

- Projet patrimoine :

L'association «**Histoires de...**» qui travaille sur le territoire isérois sur différentes thématiques (l'histoire, le patrimoine, la culture, l'urbanisme...) interviendra dans les classes de CM2, de CM1-CM2 et de CE2-CM1 pour 5 séances de 2h autour du patrimoine culturel de Tencin (de novembre 2023 à janvier 2024)

Une sortie dans le village est programmée le mardi 14 novembre pour les CM2 et CE2/CM1 et le vendredi 17 novembre pour les CE2/CM1

Les objectifs du projet sont les suivants : faire comprendre ce qui constitue le patrimoine culturel d'un village, découvrir les éléments du patrimoine bâti typiques du territoire, ainsi que la vie des Hommes autrefois, apprendre à identifier ce patrimoine et apprivoiser la notion de paysage, proposer des rencontres intergénérationnelles, réfléchir à la place du patrimoine en fonction de l'évolution des besoins des hommes aujourd'hui, explorer une thématique spécifique (patrimoine bâti, patrimoine industriel et artisanal, savoir-faire du quotidien...), créer du lien entre les élèves des différentes communes du territoire.

La restitution du projet passera par la réalisation d'un dépliant à présenter aux autres classes, aux parents, aux habitants et aux élus.

Budget :

- Les 10h d'interventions pédagogiques pour chacune des 3 classes, soit 30h : 2088 €

- Le temps de recherche et de préparation des outils pédagogiques et des séances : 1728 €

- Le montage et la coordination du projet : 576 €

- Les services extérieurs (frais de déplacement, graphisme et impression des dépliant) : 1281 €

- Les achats de fournitures pédagogiques d'activités et d'équipements : 220 €

Ce budget est en partie subventionné par le département, la DRAC, la Communauté de communes du Grésivaudan et la municipalité.

Reste à charge : 200 €/classe

- Natation :

- 58 élèves (CM2 de Mmes Duclos et Moineau et CE1 de Mme Octru) ont terminé leurs séances de natation au centre nautique de Pontcharra. Elles ont eu lieu du 11 septembre au 13 octobre tous les mardis et vendredis. Ils étaient accompagnés et encadrés par 2 enseignantes, 3 Maîtres Nageur Sauveteur ainsi que des parents agréés et accompagnateurs sans qui ces sorties ne peuvent avoir lieu. Nous tenons à remercier ces derniers pour leur disponibilité.

- Les CP et CE1 de Mmes Chevalier, Garel et Challéat iront tous les mardis et vendredis du 29 janvier au 15 mars.

Les frais de bus, des tickets d'entrées de la piscine et des MNS sont entièrement pris en charge par la mairie de Tencin.

Les problèmes de retour des bus à 16h30 (difficulté à circuler suite à des voitures de parents mal garées) se sont atténués cette année. Les services de la gendarmerie ont été sollicités par la municipalité qui place également des panneaux d'interdiction de stationner lors des jours de piscine ou de sorties scolaires avec retour à 16h30.

- Projet couture :

4 classes (CP, CP/CE1, CE1, CE1/CE2). Ce projet sera encadré par une intervenante couturière professionnelle ayant beaucoup travaillé dans les écoles en tant qu'ATSEM et intervenante dans les Temps d'Accueil Périscolaire : Mélanie Tops.

La démarche de création artistique, le repérage dans l'espace et le travail de motricité fine sont les principaux objectifs qui ont motivés les enseignantes pour ce projet.

Chaque enfant confectionnera un petit objet de décoration pour Noël.

Les séances auront lieu les lundis 13, 20 et 27 novembre pour les CP/CE1 et les CE1, les mardis 14, 21 et 28 novembre pour les CP et les CE1/CE2

6H/classe à raison de 3 séances de 2H pour un coût de 120 €/classe, outils et matériaux compris.

- SIBRECSA :

Pour 5 classes (CP, CP/CE1, CE1, CE1/CE2, CE2/CM1)

Deux intervenantes interviendront à l'école pour former les élèves au tri et au recyclage. Ces interventions sont gratuites pour l'école, financées par le Sibrecsa et la Communauté de communes.

Le planning des interventions est le suivant : CP 11/12 et 19/12 papier recyclé, CE1 12/12 et 19/12 compostage, CE1-CE2 12/12 et 21/12 compostage, CP-CE1 11/12 et 18/12 papier recyclé, CE1-CM1 12/12 et 21/12 gaspillage alimentaire.

M. le Maire signale que certains parents devraient être intégrés à ces formations au vu des nombreuses incivilités concernant le tri des déchets à Tencin.

- Projet yoga :

Pour 5 classes (CP, CP/CE1, CE1, CE1/CE2, CE2/CM1)

Ce projet sera encadré par Virginie Escalle, professeure des écoles et formée au yoga animé, c'est-à-dire des postures intégrées dans le déroulement d'une histoire.

Chaque séance se déroule en 3 temps : échauffement/respiration, puis postures imagées, enfin relaxation sonore/guidée. Les séances se dérouleront dans la classe du nouveau bâtiment.

Cette activité entre dans le cadre de l'enseignement de l'EMC (ou Vivre ensemble), avec des objectifs ciblés et progressifs d'une séance à l'autre.

Les créneaux seront les suivants :

CE2-CM1/CP-CE1/CE1 les jeudis 7/12, 14/12, 21/12, 11/01, 18/01, 25/01

CE1-CE2/CP les vendredis 8/12, 15/12, 22/12, 12/01, 19/01, 26/01

Chaque classe aura donc 6 séances pour un coût de 240 €/classe.

- Les jeux olympiques :

Les classes de CE2-CM1, CM1-CM2 et CM2 ont choisi comme fil rouge de l'année les JO.

Célébrer l'esprit olympique et paralympique pendant toute l'année fait pleinement partie des programmes de l'école pour l'année 2023-2024 et est un enjeu national pour sensibiliser les élèves à cet évènement.

L'école est labellisée Génération 2024 et devrait être contactée pour recevoir à l'école un athlète de haut niveau.

Travail pluridisciplinaire autour de ce thème : dictées sur les sports olympiques, lectures, découverte en histoire de l'art, productions arts visuels ... C'est aussi l'occasion de mener différentes séances en EMC sur la tolérance, les valeurs du sport, le handicap, l'égalité homme/femme...

- Lutte contre le harcèlement scolaire :

Dans le cadre de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, l'école a de nouveau sollicité la MAE pour des interventions en CM1 et CM2 et également cette année pour tous les élèves de CE2.

Ces séances de prévention ont lieu le 7 ou le 10 novembre selon les classes.

Les élèves avaient rempli un questionnaire juste avant les vacances pour que les intervenants s'adaptent à leurs connaissances sur ce sujet. Cette séance complète le travail fait en EMC dans toutes les classes.

De plus, une grille d'auto-évaluation, développée par le ministère, sera également proposée aux élèves de CE2, CM1, CM2.

Les objectifs de cette grille sont de faciliter la détection de situations de harcèlement au sein de l'école, faciliter la prévention de ces phénomènes entre les élèves, mobiliser l'ensemble de l'équipe enseignante dans la lutte contre le harcèlement.

Rappels : lutter contre le harcèlement sous toutes ses formes est une priorité nationale. Il s'agit de construire une culture du respect mutuel, de favoriser les comportements responsables et de permettre à chaque élève de s'épanouir et d'avoir toute sa place à l'école. Depuis plusieurs années, l'école de Tencin traite ce sujet dans toutes les classes (séances de prévention en éducation civique et morale, travail sur les émotions et sur le « langage clair », utilisation du protocole de prévention du harcèlement PHARe, interventions de prévention de la MAE, interventions de prévention de la gendarmerie, lien avec le RASED...)

Protocole mis en place en cas de suspicion de harcèlement : accueil de l'élève victime, grille de signaux utilisée et complétée dans les entretiens avec l'élève victime pour objectiver les faits, accueil des témoins, demande de l'avis du RASED, accueil du ou des élèves auteurs, rencontres avec les parents, décisions de protection et mesures, suivi post-événement.

Un compte-rendu est fait et systématiquement transmis au RASED.

Depuis cette rentrée scolaire, la sanction d'un élève responsable de harcèlement avec violences répétées peut être une exclusion de 1 à 5 jours décidée en Conseil des maîtres.

Pour les faits plus graves, une exclusion définitive peut être décidée par l'Inspection académique.

Ces sanctions ne concernent pas les élèves avec PPS.

Depuis cette année également, l'équipe enseignante peut consulter des référents nommés dans la circonscription.

M. Lescure indique que les municipalités en général se sentent évincées de ces opérations de lutte contre le harcèlement.

Il précise que ce n'est pas le cas à Tencin grâce à la coopération école/mairie dans ce domaine : échanges entre le périscolaire et l'équipe enseignante, transmission systématique de la partie « cantine » de la grille de repérage du protocole, participation du responsable du périscolaire à des rendez-vous scolaires avec les parents si nécessaire.

- Projet « Bois et forêt : Livret sur la forêt du Grésivaudan » :

La communauté de communes du Grésivaudan a proposé aux écoles du territoire de travailler sur la thématique de la forêt et du bois, dans le cadre d'un nouveau projet scolaire pour le Cycle 3. Cette année, seule la classe de CM1-CM2 y a participé étant donné que certaines classes de Cycle 3 de l'école avaient pu réaliser cette intervention les années précédentes. Le coût de cette intervention en classe est intégralement pris en charge par la Communauté de Communes.

Cette action est menée par différentes associations comme celle de Belledonne en Marche, qui est venue distribuer le lundi 02 octobre après-midi, un livret du forestier à chaque élève de la classe de CM1-CM2. Cette distribution a été accompagnée d'une intervention ludique en classe de deux heures, mise en place par l'un des membres de l'association, et lors de laquelle les élèves ont pu apprendre à reconnaître les arbres qui composent les forêts de la région, mais également en apprendre davantage sur la faune et les règles importantes à respecter en milieu forestier.

Le lien principal fait avec le programme du Cycle 3 a été fait avec les sciences et technologies avec la « Caractérisation de la richesse, de l'unité et de la diversité actuelle et passée du vivant », et notamment le Domaine 3 « La formation de la personne et du citoyen », ainsi que le Domaine 5 « Les représentations du monde et de l'activité humaine » (du *Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture*).

Concernant le réinvestissement de cette séance, il est fait lors de séances de sciences et technologies sur « La naissance et le développement des êtres vivants ».

- Partenariat avec la médiathèque de Tencin

- Sorties à la médiathèque de Tencin:

Chaque classe se rendra le jeudi à la médiathèque de Tencin pour emprunter des livres et écouter des histoires lues par Julien le bibliothécaire :

9/11/23 : Classes de CM1/CM2 et de CE2/CM1

16/11/23 : Classes de CE1 et de CE1/CE2

30/11/23 : Classes de CP/CE1 et CP

7/12/23 : Classe de CM2

- Projet "Les Incorruptibles"

Les classes de CP/CE1, CE1, CE1/CE2, CE2/CM1, CM1/CM2 participeront au mois de mai au vote des sélections de livres des "Incorruptibles".

Chaque classe a reçu une sélection de livres qui sera lue en classe ou à la maison.

Puis tous les élèves voteront pour leur livre préféré de la sélection.

Pour information, le Prix des Incorruptibles est le premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée : il a pour but de développer le goût de la lecture et le plaisir de lire des enfants et des adolescents.

Les enseignantes remercient Julien le documentaliste pour sa collaboration aux différentes activités proposées par la médiathèque de Tencin.

- Education à la santé :

Dans le cadre du Service Sanitaire et du parcours éducatif de santé (visant à assurer l'éducation à la santé, la prévention et la protection de la santé des élèves), des étudiants en santé interviendront dans les classes de CE1 et CE1/CE2 afin de travailler avec les élèves sur le thème du sommeil, de la prévention des écrans... les lundis 4, 11, 18 décembre et les lundis 8, 15 janvier.

Pour information, le parcours éducatif de santé prépare les élèves à prendre soin d'eux-mêmes et des autres, à devenir des citoyens responsables en matière de santé individuelle et collective.

- Visite de la mairie :

Plusieurs classes sont intéressées, les effectifs seront communiqués car M. Le Maire souhaite remettre un petit guide citoyen à chaque élève.

Pour info : les élections du Conseil municipal des enfants auront lieu en mai-juin 2024.

Un voyage à Paris est prévu pour les enfants élus avec une visite du Sénat et de l'Assemblée.

Questions des parents délégués : absence de sorties en montagne et absence de projet de classe de neige (raquettes, ski de fond, piste, ...) depuis bon nombre d'années.

Réponse de l'équipe enseignante :

- La dernière classe de neige a eu lieu en 2019 (elle avait lieu tous les 2 ans).

La période Covid a ensuite instauré de nombreuses restrictions des sorties et le centre Montagne et Musique à Autrans qui accueillait les classes de l'école a fermé définitivement suite à cette période. Depuis, le budget de l'école ne peut plus assurer le coût d'une classe de neige car elle ne bénéficie plus de la subvention « Communes rurales » (la population de Tencin ayant dépassé les 2000 habitants) et parce que la participation demandée aux parents doit être limitée.

(rappel : en 2019 le coût de la classe de neige pour 2 classes était de 17 114 €).

Une enseignante rappelle également que ce projet doit être porté par des enseignants, qui ne sont pas payés pour ces temps de travail supplémentaire (semaine complète, jour et nuit) et qui doivent eux-même s'organiser avec leur propre famille pour pouvoir partir.

Les responsabilités pendant cette semaine sont lourdes et nombreuses et génèrent souvent des critiques et peu de remerciements en retour.

- Sorties ski, budget et encadrement : pour exemple, le budget des sorties ski de fond de l'école de Goncelin, qui prévoit 3 sorties pour 3 classes de CM1-CM2, est de 3000 € pour les moniteurs et la location de matériel + environ 450 € par bus et par trajet.

Or le budget de chaque classe de Tencin pour cette année 2023-2024 est de 1424 € pour toute l'année scolaire (subventions mairie + Sou des écoles + coopérative).

Ces sorties nécessitent également de très nombreux parents agréés pour assurer la sécurité : entre 10 et 12 adultes agréés pour encadrer les enfants selon les effectifs.

A noter que ces sorties n'ont souvent pas toutes lieu en raison des conditions d'enneigement, de météo ou d'état des routes...

- Pour rappel, les sorties scolaires sont organisées à l'initiative d'un ou plusieurs enseignants dans le cadre du projet d'école. Les activités pratiquées lors de ces déplacements viennent nécessairement en appui des programmes scolaires et nourrissent le projet pédagogique de la classe (c'est le cas des sorties raquettes prévues cette année pour 4 classes dans le cadre du projet ENS).

Les sorties ne peuvent donc pas avoir pour unique objectif d'emmener des élèves faire du ski et profiter de la montagne.

Projets du Sou des écoles

Une équipe de 15 personnes anime le Sou des écoles. Chacun apporte le temps et l'énergie dont il dispose. Le bureau a été renouvelé cette année.

- Café de rentrée, calendrier de fin d'année avec photos des classes, concours photo pour Halloween, vente de ravioles, vente d'oranges, citrons, huile d'olives courant Novembre/Décembre, marché de Noël le 2 décembre (les élèves de l'école fabriqueront de petits objets mis en vente ce jour-là), vente de fromages courant février 2023, carnaval en mars 2023 en collaboration avec les écoles, un moment familial à déterminer, vide-grenier en réflexion, tombola, kermesse le 22 juin 2024 en collaboration avec les écoles, boum des CM2.

Cette année le Sou des écoles a fait un don de 4700 € à l'école élémentaire.

Toute l'équipe enseignante remercie le Sou au nom de l'école, de ses élèves et des parents pour leur engagement, leur travail, leur dynamisme, et leur aide financière pour le financement des projets pour les enfants.

Le don du Sou des écoles est ajouté à la subvention de la municipalité et à la coopérative et divisé ensuite équitablement entre les 7 classes pour contribuer au financement des projets de chacune d'elle.

Cross de Tencin : information de M. Deparis, conseiller municipal : il aura lieu le 5 mai, mais seulement pour la version enfants, en collaboration avec plusieurs associations : 123 bouge, le Sou des écoles, le comité des fêtes, ESTG

Travaux de voirie sur le trajet cantine

Questions des parents délégués : retour de la flaqué d'eau à l'entrée du lotissement du clos du manoir. Les enfants ont les pieds trempés quand ils vont à la cantine ou au collège. Que peut-on prévoir d'immédiat / de durable ?

Réponse de la municipalité : des demandes de travaux sont en cours et prennent du temps. Une modification du trajet cantine a lieu lorsque ce passage n'est pas praticable.

Dates des prochains Conseils d'école

mardi 5 mars à 18h – lundi 10 juin à 18h

La Directrice
Mme Chevalier

La Secrétaire de séance
Mme Challéat